

Hervé Moreau
Secrétaire du CHSCT Ministériel de
l'Éducation Nationale
46, avenue d'Ivry - Snes-Fsu
75013 Paris

Paris, le 1er octobre 2019

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
Président du CHSCT Ministériel
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Paris le 1er octobre 2019

Monsieur le Ministre, Président du CHSCT Ministériel de l'Éducation Nationale,

Le suicide de notre collègue directrice ce de l'école maternelle Méhul de Pantin, dernier en date, est particulièrement éloquent et provoque un émoi et une colère profonds parmi les personnels.

C'est régulièrement et à tous les niveaux que les représentants des personnels, notamment en CHSCT, alertent l'administration et signalent ou ont signalé des événements dramatiques ou des situations très préoccupantes mettant gravement en jeu la santé des agents.

La situation mérite une réponse, c'est pourquoi, conformément aux articles 70 et 69 du décret 82-453, les représentants des personnels au CHSCT Ministériel de l'Éducation nationale demandent la réunion dans les plus brefs délais d'un CHSCT extraordinaire sur la prévention des actes suicidaires des personnels des services, établissements et écoles de l'Éducation Nationale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'ensemble des représentants des personnels au CHSCTM,

Hervé MOREAU, représentant de la FSU au CHSCTM, secrétaire du CHSCT Ministériel de l'Éducation Nationale,

Angelina BLED-PASTORINO, représentante de l'UNSA éducation au CHSCTM,

Guy THONNAT, représentant de la FNEC-FP-FO au CHSCTM.